

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE **30 DEC 2016 / 13 JAN 2017**

VOTONS

la
cgt

tpe.cgt.fr

7

Déc 2016/Janv 2017

LE BULLETIN

SALARIÉ-E-S DES TRÈS PETITES ENTREPRISES

la
cgt

**ATTENTION SUR DÉCISION UNILATÉRALE DU GOUVERNEMENT
LES DATES DES ÉLECTIONS ONT CHANGÉ !**

Salarié-e-s d'une TPE, fin décembre, au moment des fêtes de fin d'années, nous recevrons par la poste l'ensemble des éléments pour voter par correspondance ou par internet. Pour bien voter, nous suivrons les instructions de la documentation envoyée avec le bulletin de vote où nous cocherons une seule case: la CGT.
Pour toute interrogation contactez-nous sur **WWW.tpe.cgt.fr**

VOTONS CGT

POUR DÉSIGNER NOS CONSEILLERS PRUD'HOMMAUX

Ce scrutin contribuera à la désignation des juges salariés de tous les Conseils de Prud'hommes. Voter CGT a par conséquent une grande importance. Si nous n'avons pas besoin des prud'hommes tous les jours, le jour où nous en avons besoin nous sommes heureux d'avoir des juges prud'homaux CGT face aux juges employeurs. Les juges CGT veillent à faire respecter le droit du travail comme les conventions collectives, prenant en compte l'argumentation des salariés face à leur employeur.

POUR NOS CONVENTIONS COLLECTIVES ET LE CODE DU TRAVAIL

Notre vote contribuera à déterminer la représentativité des organisations syndicales, leur donnant le droit de négocier, de signer des accords et les conventions collectives, ou encore un droit à s'opposer à un accord régressif. Ces résultats donneront les éléments de représentation des organisations syndicales pour siéger dans toutes les instances de représentation paritaires ou autre. Un vote important pour des conventions collectives et un droit du travail de haut niveau.

VOTONS CGT

POUR NOS COMMISSIONS PARITAIRES RÉGIONALES DES TPE

En 2017, tous les salariés des TPE seront représentés dans les commissions paritaires régionales des TPE. Ces commissions régionales seront sectorielles (artisanat, professions libérales, particuliers employeurs et assistantes maternelles) ou générales avec les CPRI (Commissions paritaires régionales interprofessionnelles). A la CGT, nous voulions plus de proximité avec des instances départementales. Mais ces commissions régionales résultent déjà de nos combats. Les représentants CGT que vous élirez proportionnellement aux résultats des élections participeront à ces commissions pour faire vivre un vrai dialogue social qui prend en compte le point de vue des salariés des TPE. Ils contribueront à faire connaître et respecter le droit, ils contribueront à une vraie médiation, ils seront porteurs de nos revendications en matière d'emploi, de formation, d'apprentissage, de condition d'hygiène et de sécurité au travail, de mise en place d'un droit à des activités sociale, culturelle et sportive.

CONTRE LES MÉFAITS DE LA LOI « TRAVAIL »

Malgré les attaques indécentes contre la CGT, sachez que la CGT signe 85 % des accords dans les entreprises, car nous soutenons tous les textes de loi qui vont dans le sens des intérêts des salariés, mais nous combattons tout ce qui va nous faire régresser dans nos droits au profit des plus riches, des profiteurs. Cette loi « Travail » est régressive sur de nombreux points : par exemple avec l'inversion de la hiérarchie des normes, un accord d'entreprise moins favorable que la loi pourra s'appliquer. Les licenciements économiques seront facilités, la médecine du travail est réduite dans ses prérogatives, les heures supplémentaires pourront encore être moins payées, ... Ensemble, en votant CGT, envoyons un signal fort pour dire que nous ne voulons pas de tout ce qui va réduire nos droits, qui ne sont d'ailleurs pas toujours respectés, comme le paiement de nos heures supplémentaires.

www.tpe.cgt.fr

POUR NOS REVENDICATIONS

- Nous voulons des salaires revalorisés avec un SMIC à 1800 €, base des grilles de salaires — c'est possible avec un autre partage des richesses.
- Nous voulons un temps de travail en correspondance avec notre vie : assez de temps de travail contraint ou des temps de travail à ne plus en finir avec des heures supplémentaires jamais payées pour la moitié d'entre nous.
- Nous voulons travailler moins avec un salaire correct pour travailler tous.
- Nous voulons que nos entreprises organisent le travail pour nous permettre de concilier vie privée et professionnelle (crèches, transports, temps commun de repos pour tous permettant de mieux vivre ensemble ...).
- Nous voulons des droits aux activités sociales, culturelles et sportives comme dans les CE des grandes entreprises.
- Nous voulons une mise à plat des aides aux entreprises, ces aides doivent être utilisées pour améliorer les conditions sociales dans les entreprises et en particulier dans nos TPE. Il faut un autre partage des richesses, pour financer la protection sociale, les services publics, l'équilibre de l'environnement, et ne pas servir à enrichir les super dividendes des plus riches qui déjà nous volent avec 85 milliards d'évasion fiscale...
- Nous voulons en connaissant mieux nos droits, faire respecter et reconnaître notre travail et nos métiers, faire respecter nos droits.

VOUS NE RECEVEZ PAS LE COURRIER POUR VOTER ?

Sur le site « election-tpe.travail.gouv.fr » à la rubrique comment voter : vérifiez votre inscription, et en suivant les instructions (avec un justificatif d'identité et d'adresse en fichier numérique) demandez l'expédition de votre matériel à votre bonne adresse.